

## Sealink, un projet de transport maritime africain en gestation

**Un projet de transport maritime dénommé «Sealink» va démarrer courant 2014 avec la mise en circulation de trois navires qui vont desservir l’Afrique de l’Ouest et l’Afrique Centrale, de manière à augmenter les échanges entre les deux régions à la fois pour le fret et les passagers.**

“La région Afrique de l’Ouest souffre d’un manque de moyens de transport par la voie maritime et tous les produits de la sous-région sont transportés par la voie terrestre avec l’état dégradé des routes qui ne permet pas d’accroître les transactions entre les pays de la Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest”, selon le Directeur général de la Fédération des chambres de commerce de la CEDEAO, Thierno Diallo.

Promotrice du projet, la Fédération des chambres consulaires a tenu vendredi 06 décembre 2013 une séance d’informations à l’intention des opérateurs économiques et des investisseurs sénégalais désireux d’avoir des actions dans la société.

“Nous avons réfléchi à un moyen pour permettre à nos pays d’augmenter leurs échanges et aux entreprises d’accéder au marché de la sous-région”, a dit M. Diallo.

Les promoteurs considèrent que le transport maritime est le moyen le plus sûr et le plus fiable qui permet de convoier un grand volume de biens par containers à des prix très bas et de soutenir la concurrence.

“Le projet qui sera établi dans l’espace CEDEAO aura son siège dans l’un des pays membres avec des bureaux de représentations dans tous les autres pays. Il sera bâti sur le modèle Ecobank (banque montée par des privés africains) et sera géré par le secteur privé avec des bénéfices pour assurer la durabilité du projet”, a-t-il ajouté.

A part le Niger, le Mali et le Burkina qui sont des pays enclavés et qui n’ont pas de port maritime, a-t-il souligné, “tous les autres disposent de ports et il y aura une coopération entre autorités portuaires de la sous-région”.

Pour jeter les bases de cette coopération, a précisé M. Diallo, une réunion sera organisée en janvier prochain à Praia, au Cap-Vert, entre les ministres en charge du transport maritime, pour discuter des mécanismes législatifs et réglementaires pouvant faciliter la mise sur pied dudit projet.

Concernant le capital, les promoteurs de «Sealink» envisagent de lever au moins 70 millions de dollars qui seront constitués par les actions des sociétés privées à hauteur de 30% et des individus qui ont de l’argent à investir pour 70% des parts avec en tout 100 millions d’actions qui seront répartis entre tous les pays membres sur la base du PIB national.

Le projet sera ainsi entièrement porté par le secteur privé et soutenu par le secteur public, a indiqué Bai Matarr Drammeh, président de la Chambre de commerce de la

Gambie, précisant que les actions seront détenues par des investisseurs de tous les pays membres.

La proposition de valeur est d'offrir une flotte sûre, moderne avec une gestion internationale expérimentée qui aura un avantage concurrentiel effectif dans les régions, a-t-il expliqué.

M. Drammeh a appelé les investisseurs sénégalais à prendre part à ce projet qui, à terme, sera une fierté pour la sous-région ouest africaine.

Source : [http://www.senenews.com/2013/12/06/demarrage-dun-projet-de-transport-maritime-en-2014\\_70061.html](http://www.senenews.com/2013/12/06/demarrage-dun-projet-de-transport-maritime-en-2014_70061.html)  
(06/12/13)